

13 Les îles du Vent

Les changements de tous ordres qu'a connus le Territoire au cours de ces deux dernières décennies se sont inscrits dans un contexte démo-socio-spatial hérité de l'histoire (le contexte géographique tel que nous l'entendons) qui a très largement contribué à les orienter, à les freiner ou à les accélérer. Une mutation globale qui, en retour, a entraîné la restructuration de l'espace territorial. Une restructuration qui nous conduit, dans les chapitres 13 et 14, à distinguer deux grands ensembles. Le premier est constitué par les îles du Vent qui comportent deux entités socio-spatiales : Papeete et son agglomération, la "zone urbaine" telle qu'elle a déjà été identifiée (voir volume 8, pp. 32-33) ; la zone dite "rurale" - cet adjectif a une valeur toute relative - qui vit, contiguïté spatiale oblige, dans la dépendance directe de l'agglomération. Second grand ensemble géographique qui sera étudié dans le chapitre 14 : le monde des "archipels" que, au mépris d'innombrables différenciations introduites par l'histoire et la géographie (voir volume 1, ch. 1), nous traiterons comme une seule et même entité dotée de la relative "autonomie" que lui confèrent la distance, les caractères de son peuplement et de son organisation sociale.

Un découpage "régional" qui, bien entendu, n'était pas acquis dans les années 60, même si sa réalité est déjà inscrite virtuellement dans certains faits qu'il nous faut rappeler. Le recensement de 1962 nous apprend en effet que Tahiti rassemble déjà 45 400 des 84 600 habitants de la Polynésie française. Une population qui se concentre à concurrence de 78% à Papeete et dans les districts qui constituent l'actuelle "zone urbaine", espace privilégié de résidence des *papa'a*, de certains Chinois et Demis qui, en monopolisant certaines activités (notamment tertiaires) contrôlent la vie politique et sociale du Territoire.

Le processus de croissance urbaine aux conséquences spatiales (élimination progressive des zones agricoles par densification de l'habitat) encore limitées qui va aboutir à la restructuration de l'espace des îles du Vent est donc entamé. A défaut de pouvoir dresser une chronologie précise de ce processus (non contemporanéité des documents cartographiques, démographiques et socio-économiques disponibles), nous nous efforcerons dans les quatre premiers sujets de ce chapitre de relater la genèse de la ville et de l'agglomération, d'analyser ses cadres de vie. Avant de montrer, dans les trois derniers sujets, comment le "grand Papeete" exerce sa domination sur son hinterland des îles du Vent.

La formation de la ville coloniale

Papeete est née entre 1820 et 1830 parce que les Pomare, qui viennent d'unifier politiquement Tahiti avec l'appui intéressé des missionnaires et des marchands européens, ont décidé de transférer l'embryon de pouvoir centralisé qu'ils détiennent sur un site qui se prête particulièrement à l'établissement de relations avec le monde extérieur.

Un choix lourd de signification pour le devenir de la capitale des E.F.O. qui, dans les circonstances historiques troublées de l'imposition du Protectorat, va être entériné par Armand Bruat qui jette les fondations d'une ville dont le développement initial, lent à s'affirmer, est lié à l'émergence et à la consolidation d'une formation sociale coloniale qui connaît son apogée entre les deux guerres. La crise qu'elle traverse, après 1945 (voir volume 8, p. 16), ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de Papeete (voir pp. 76-77).



Le Papeete tahitien : les prémices du phénomène urbain

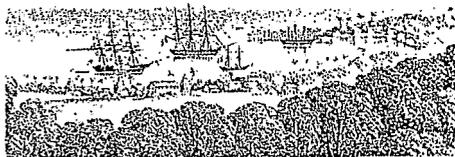
Les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux : "Papeete n'existait pas" avant l'arrivée des Européens ; "Papeete (était) faiblement peuplée". Une seule chose est sûre, le site de la future capitale des E.F.O. ne faisait pas l'objet d'une occupation humaine notable, démographiquement et socialement. Pour une raison qui nous paraît évidente, les Pomare qui contrôlaient le Porionu'u, une des six entités territoriales de Tahiti (une entité qui d'ailleurs en cette fin du XVIII^e siècle ne faisait pas le poids comparée aux grandes principautés de Tahiti Nui et de la presqu'île) n'avaient pas leur résidence principale dans un lieu qui, dans le contexte historique de l'ancienne Polynésie, n'était pas valorisé religieusement et politiquement. Parce que les hommes, à l'origine, ne s'y étaient pas installés, rebutés par le caractère partiellement marécageux du site ? Peut-être. Les lacunes de l'information historique ne nous permettent pas d'interpréter correctement les faits relevant de l'ordre de la nature.

Nous ne voyons pas en revanche pourquoi, toutes choses égales par ailleurs, la rade de Papeete aurait davantage fixé les hommes. Tout simplement parce que dans le contexte politique (absence d'un pouvoir politique insulaire de vaste compétence territoriale) et techno-économique du temps (navigation en pirogues, faiblesse relative et nature non monétaire des échanges), les "avantages" dont l'a dotée la nature n'avaient rien de décisif pour les anciens Polynésiens. Des avantages - un vaste plan d'eau (200 hectares) bien abrité des houles et des vents dominants et ouvert sur l'océan par une passe large et profonde (11 mètres) - que ne pouvaient manquer de remarquer les baleiniers et marchands qui, à compter de 1790, viennent toujours plus nombreux fréquenter les parages tahitiens pour se

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 30332.047

Cote : B



Papeete en 1851 et vers 1984. Du comptoir colonial noyé dans la verdure à la ville néo-coloniale envahie par le béton, le contraste est saisissant. Restent les navires qui, à quelque 130 ans d'intervalle, symbolisent toujours la dépendance de la Polynésie à l'égard du monde extérieur.

ravitailleur et commercer. Un repérage apparemment tardif, puisque Duperrey, en mission cartographique est l'un des premiers à avoir montré (en 1823) l'intérêt de la rade de Papeete où les baleiniers commencent à faire relâche (voir volume 6, p. 76). La carte qu'il dresse alors montre que la baie est encore déserte : on ne reconnaît que l'habitation du pasteur Crook (installé depuis 1818), le temple et la résidence (secondaire) de la famille royale.

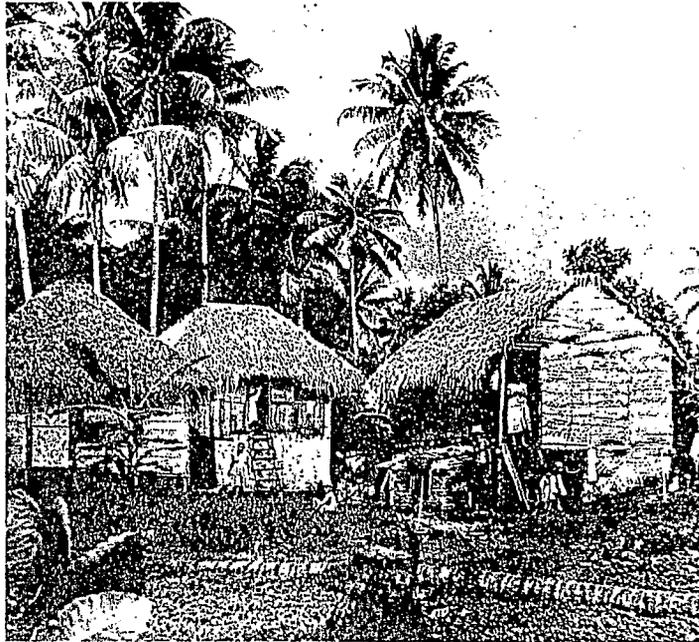
Visiblement, à cette époque, les navires continuent à mouiller dans la rade de Matavai, à proximité de l'embouchure de la Papaoa (Pointe Vénus), lieu chargé d'histoire où résident les Pomare et le pasteur Nott (voir volume 6, p. 77). Papaoa est encore le siège d'un embryon de pouvoir central tahitien dont l'émergence et la consolidation depuis la Découverte reposent très largement sur le contrôle des transactions avec le monde extérieur.

Papeete est née dans les années 1830 (en 1827 exactement), le jour où Pomare Vahine, suivie des consuls, décida d'y fixer sa résidence principale, entraînant par le fait même le déclin de Matavai. En 1838, à la veille de l'intervention des Français dont nous ne relaterons pas ici les circonstances, Papeete compte 1 600 habitants.

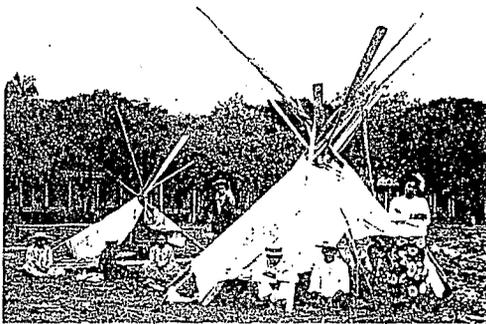
Le Papeete français à ses débuts

G. Tetiarahi l'a noté (nous renvoyons à ses travaux pour le détail des faits), le capitaine de vaisseau Bruat, dont l'œuvre sera reprise et amplifiée par ses successeurs à partir de 1847, était un militaire doté de sens politique. Contrairement à certains de ses compagnons qui contestent ses vues - ils préfèrent les sites de Matavai et de Port-Phaeton - il va, avec l'appui de Paris, "décider de concrétiser la présence française en renforçant ce qui forme déjà le germe urbain de Papeete". Non seulement parce que, dans la conjoncture insurrectionnelle de 1843-1844 (voir volume 7, pp. 16-17), le site a des vertus défensives (les "blockhaus" édifiés sur les premiers contreforts montagneux et les fortifications de la Papeava disparaîtront progressivement), mais aussi et surtout parce qu'il s'identifie - nous l'avons montré - à un espace déjà valorisé politiquement et économiquement par le pouvoir tahitien. Un espace qu'il importait de contrôler en s'y implantant solidement. Une politique dont Bruat va être l'initiateur avec le capitaine de vaisseau Rimbaud, le premier "urbaniste" de Papeete. Les deux hommes vont construire des ponts, mener les premiers travaux de drainage, bâtir les casernes et les bâtiments administratifs qui sont les premiers signes tangibles de la présence française. Tous ces travaux conduits par la garnison militaire et par des spécialistes venus de Paris vont susciter, nous dit M. Panoff, "un boom extraordinaire du commerce et de l'artisanat

Effectifs, croissance (en bleu) et répartition (en rouge) des catégories socio-ethniques dans la "zone urbaine" (1951-1962).



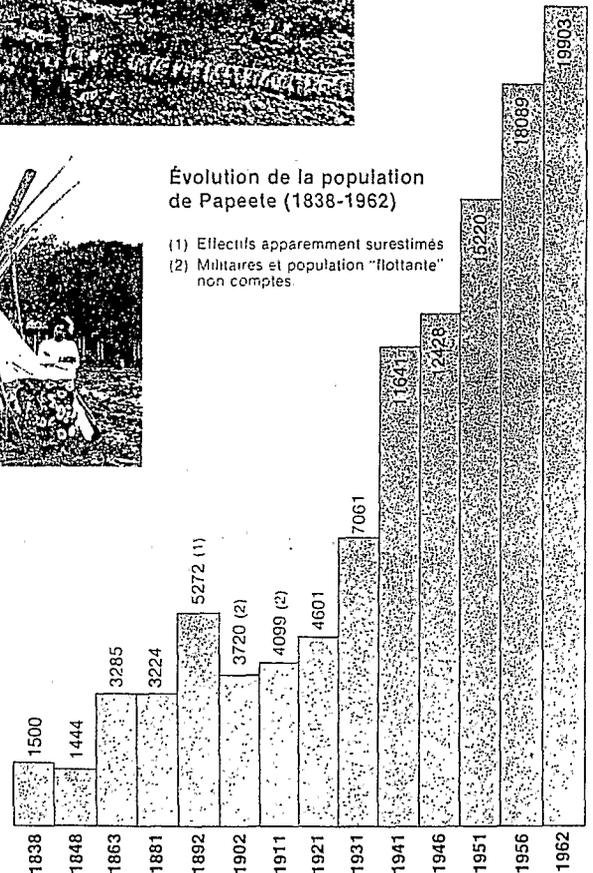
Le "Papeete colonial", quand on sort des quartiers du centre ville, est une cité à l'aspect fort peu urbain. Des insulaires constituant une population "flottante" (voir p. 75) peuvent y camper provisoirement (le cliché du bas a été pris en 1910) ou s'y installer plus durablement en édifiant un habitat typiquement rural (Hamuta, derrière la rue des Remparts, sur le cliché ci-contre pris vers 1960).



Les recensements antérieurs à 1962 n'introduisirent pas de distinction entre les "Polynésiens" et les "Demis". Il est infiniment probable que ceux-là sont bien davantage que ceux-ci responsables des taux de croissance imputés aux "Océaniens". A noter qu'entre 1951 et 1962, la population européenne s'accroît très vite, mais les taux enregistrés ne concernent encore que des effectifs de départ limités.

Évolution de la population de Papeete (1838-1962)

- (1) Effectifs apparemment surestimés
- (2) Militaires et population "flottante" non comptés



	MAHINA		ARUE		PIRAE		PAPEETE					
	1951	1962	1951	1962	1951	1962	1951	1962				
Européens	9 1.16	28 2.58	211	55 5.47	134 9.53	252.73	99 5.71	383 9.11	286,87	905 5.95	1 130 5.68	24,86
Océaniens	730 93.7	970 89.48	32,88	654 65.07	1 441 70.81	120,34	1 407 81.19	3 385 80,56	140,58	10 923 71,76	14 176 71,23	29,78
Chinois	33 4,24	69 6,37	109,09	275 27,36	357 17,54	29,82	181 10,44	371 8,83	104,97	3 181 20,9	4 238 21,29	33,23
Autres	7 0,9	17 1,57	142,86	21 2,1	43 2,12	95,45	46 2,66	63 1,5	36,96	211 1,39	359 1,8	70,14
Total	779	1 084	39,15	1 005	2 035	102,49	1 733	4 202	142,47	15 220	19 903	30,77

que révèle le seul nombre des patentes acquittées (167 en 1847 et 176 en 1848 contre 73" en 1846). "confirmation d'une certaine stabilité de l'implantation française..."

Un boom qui est le point de départ d'une première croissance démographique et d'une première densification de l'habitat sur le pourtour de la rade où se multiplient les embarcadères. Un habitat en îlots délimités par des rues dont le plan géométrique et l'orientation sont déterminés par l'implantation des premiers grands éléments de l'infrastructure urbaine : le Broom, qui deviendra la route de ceinture, la Papeava régularisée...

Dans les années 1860, Papeete voit ses fonctions politico-administratives renforcées : une "cité administrative" s'est installée au débouché de la vallée de Sainte-Amélie ; les frères de Ploërmel, arrivés en 1858, ont construit leur première "école" derrière le temple de Paofai. Mais c'est avant tout un port, une cité cosmopolite où la présence étrangère est particulièrement visible : gens de sac et de corde plutôt instables, notables (les Salmon, les Brander...) contrôlant l'économie. Les Français, minoritaires, occupent les postes de commandement politique et militaire, ou (il s'agit surtout d'anciens colons militaires) végètent dans le commerce et l'artisanat ou exercent de "petits métiers", toutes activités dont l'exercice sanctionne leur échec dans l'agriculture.

Papeete, ville coloniale

Le boom militaire des années 1840 qui a entraîné la croissance démographique enregistrée en 1863 n'a pas été suivi en effet d'un développement significatif dans le Protectorat (voir volume 6, chapitre 6) et ce, en dépit de la constitution - aux dépens des anciens *manuhune* - de grands domaines fonciers appropriés par les colons (W. Stewart à Atimaono par exemple, mais aussi des résidents de Papeete) ou par des notables locaux (anciens *arii*) appartenant à la catégorie socio-culturelle "demie" en voie de formation.

Une situation socio-économique qui, bien entendu, a des répercussions démographiques, puisque, si l'on en croit les recensements, la croissance de la population ne dépasse pas 0,7% par an entre 1863 et 1921. Il faudra attendre cette date pour qu'elle prenne véritablement son essor, ce taux passant à 6,8% pour la période 1921-1946 (contre 4% pour l'ensemble du Territoire).

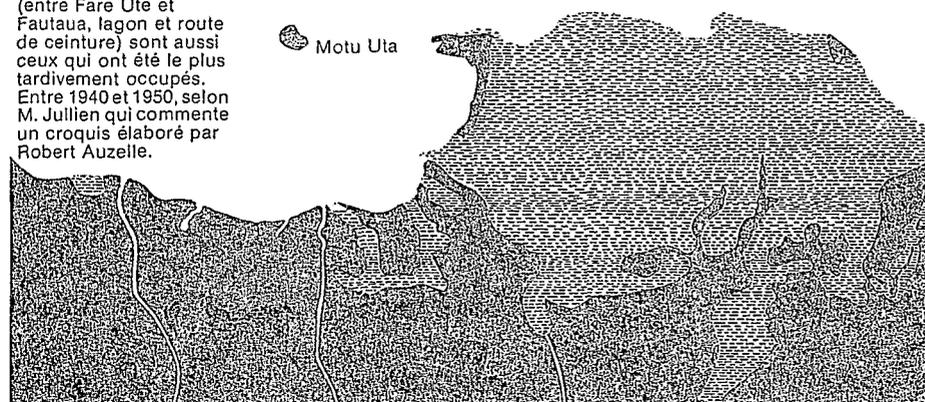
Une évolution qui, dans sa première phase, a incontestablement des causes conjoncturelles : incendie de 1884 qui "dévaste notamment une quinzaine de bâtiments... cyclone de 1906 qui détruit la moitié de l'ensemble urbain" ; bombardement par l'amiral Von Spee le 22 septembre 1914 ; grippe espagnole de 1918 qui fait de nombreuses victimes (voir volume 7, pp. 62-63).

Faut-il invoquer pour rendre compte de la reprise démographique constatée à partir de 1921 "l'absence de cataclysmes naturels et les progrès de la médecine" ? Oui, sans doute, mais il ne faudrait pas oublier que l'expansion de Papeete est fondamentalement due, à compter de 1910, au développement de l'économie de traite qui va consolider l'existence d'une société dont nous avons déjà analysé la formation (voir volume 8, pp. 9-11) et indiqué qu'elle a connu son apogée entre les deux guerres. Dans le contexte historique qui a produit le système colonial, Papeete est d'abord le lieu où se concentrent (dans des proportions très supérieures à leurs effectifs globaux) tous ceux qui, par leur statut, contrôlent et dominent la vie politico-administrative et économique des E.F.O. : "Français nés hors colonie" (3,25% de la population en 1946) ; Demis, nous voulons parler de ceux qui, notamment, touchent la rente foncière ; Chinois (24,9% en 1946) qui, nous l'avons vu (voir volume 8, p. 11), jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'économie de traite et dans le commerce et l'artisanat, activités éminemment urbaines où ils ont supplanté les "petits Français" du début. L'expansion de Papeete est d'ailleurs chronologiquement liée à la formation de cette communauté qui s'est nourrie d'immigrants dont "le nombre croît de façon rapide... à partir de 1907... avec une brusque accélération du mouvement (qui s'arrêtera avant la Seconde Guerre mondiale) en 1921" (voir vol. 7, p. 100).

Les Polynésiens ont aussi contribué, bien entendu, au développement d'une ville où, semble-t-il, ils étaient fort peu nombreux au XIX^e siècle : "quelques groupements de cases indigènes" selon le sociologue M. Jullien qui nous apprend par ailleurs que, dans les années 50, en dehors d'une "population flottante" de Paumotu présents à Papeete après chaque campagne de plongée, cette catégorie socio-culturelle est surtout composée d'originaires des districts tahitiens et d'insulaires. Une immigration commencée au début du siècle qui contribue, à la périphérie du centre administratif et commerçant, à la formation de quartiers d'apparence rurale (habitat lâche, maisons sur pilotis, utilisation de matériaux d'origine végétale...) qui regroupent autour des maisons de réunions les Tahitiens à Orovini ou dans la vallée de Tipaerui, les insulaires des îles Sous-le-Vent, à compter de 1910, le long de la Papeava ou à Manuhoe, ceux des Australes, à compter de 1920, à Puea...

Le degré d'intégration à la vie urbaine (accès à des emplois relativement stables...) de ces ruraux, qui ont souvent conservé des relations étroites avec leur *fenua* d'origine, dépend de l'ancienneté de leur installation. Le Papeete polynésien de la périphérie présente donc dans les années 50 un contraste saisissant avec le Papeete du centre. L'ensemble de l'organisme urbain est pourtant déjà "travaillé" par les phénomènes qui vont faire éclater le cadre spatial, devenu trop étroit, de la ville. Des phénomènes déclenchés (voir volume 8, pp. 16-17) par la crise du système colonial, mais qui vont changer de dimension et de nature avec l'arrivée du C.E.P.

Les quartiers les plus marécageux de Papeete (entre Fare Ute et Fautaua, lagon et route de ceinture) sont aussi ceux qui ont été le plus tardivement occupés. Entre 1940 et 1950, selon M. Jullien qui commente un croquis élaboré par Robert Auzelle.



FAAA		PUNAAUIA		PAEA		TOTAL					
1951	1962	1951	1962	1951	1962	1951	1962				
101 1,94	270 7,33	167,33	28 2,26	27,4 11,3	878,57	9 0,76	49 2,24	444,44	1 206 5,2	2 328 6,56	93,03
1 410 8,95	2 669 72,51	89,29	1 007 81,14	1 843 76,03	83,02	1 086 91,33	1 897 86,82	74,68	17 217 74,17	26 381 74,28	53,22
518 5,33	691 18,77	33,40	178 14,34	235 9,69	32,02	58 4,88	184 8,42	217,24	4 424 19,06	6 145 17,30	38,90
16 3,78	51 1,39	218,75	28 2,26	72 2,98	157,14	36 3,03	55 2,52	52,78	365 1,57	660 1,86	80,82
045	3 681	80	1 241	2 424	95,33	1 189	2 185	83,77	23 212	35 514	53

ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 2

Ce neuvième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Jacques Bonvallot**, Docteur de 3e cycle, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Marc Cizeron, Diplômé d'État du Service social, Assistant social au Service des Affaires sociales,

Karin Daussat, Licenciée en Sciences humaines (Sociologie), Enseignante, **François Merceron**, Agrégé de l'Université,

Lycée du Taaone, **Thierry Nhun-Fat**, Docteur de 3e cycle en Statistiques, Responsable du département Études et Programmation au Service du Tourisme, **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,

Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Francis Rougerie, Licencié et D.E.A. ès Sciences, O.R.S.T.O.M., **Bruno Saura**, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques,

José Wild, Licencié de Géographie, ancien élève de l'École pratique des Hautes Études, Consultant.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Nous tenons à remercier particulièrement pour leur précieuse collaboration Messieurs Yannick Amaru, Bureau de la Programmation, Mission d'Aide financière et de Coopération régionale, Haut-Commissariat ; Gérard Baudchon, Directeur, et Emile Bruneau, Adjoint, Institut territorial de la Statistique ; Théodore Céran-Jérusalem, Secrétaire général de l'U.S.A.T.P. ; M. Dupuy, Chef du Service de l'Aménagement du Territoire ; Jean-Paul Le Caill, Directeur de l'Office territorial de l'Habitat social ; J.-P. Petitjean, B.E.T.P.E.D., Vice-Rectorat ; B. Teissier, Chef du Service de l'Inspection du Travail et des Lois sociales ; Simako Yon Yuc Chong, Directeur adjoint de la Caisse de Prévoyance sociale.

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à l'O.P.A.T.T.I. : Christian Vernaudo, Directeur général, Patrick Robson, Directeur des Relations publiques, Hyacinthe Cao, photographe ; au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : Philippe Guesdon, Chef du service, Roland Gloaguen, adjoint, Gilles Hucault, photographe ; au Service des Archives territoriales : Pierre Morillon, Chef du service ; à l'Office territorial de l'Action culturelle : M. Stein, Directeur, Mme Do Carlson ; à la Société des Études océaniques : M. Paul Moortgat, Président du C.A. ; le Musée de l'Homme ; le Bishop Museum ; la Mitchell Library.

Photographies : J.-Cl. Bosmel, J. Bouchon, H. Cao, D. Charnay, D. Darqué, M. Folco, G. Hucault, Ch. Pinson, Cl. Rives, A. Sylvain, B. Vannier, G. Wallart, P. Zarlenga, T. Zysman.



03 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol